

MAGASIN CENTRAL ET DIRECTION DES PIÈCES DÉTACHÉES

. 80, rue Danton, LEVALLOIS-PERRET

### Filiales, Succursales et Directions Régionales

BORDEAUX (Filiale) . . . . .	5, rue Fondaudège
BORDEAUX (Direction régionale) .	84, r <sup>e</sup> du Médoc, Bordeaux-le-Bouscat
CLERMONT-FERRAND . . . . .	35, avenue Albert-Elisabeth
DIJON (Direction régionale) . . .	Rue Nicolas-Berthod
DIJON (Filiale) . . . . .	28, place Darcy
GRENOBLE . . . . .	4, avenue Alsace-Lorraine
LILLE (Direction régionale) . . .	13, rue Faidherbe
LILLE (Filiale) . . . . .	7, 9 et 11, rue Faidherbe
LIMOGES . . . . .	3, rue Jean-Jaurès
LYON (Filiale) . . . . .	141, rue de Vendôme
MARSEILLE (Filiale et Direct. régionale).	111, avenue du Prado
MONTBÉLIARD . . . . .	Avenue des Alliés
NANCY (Filiale et Direction régionale) .	6, rue Claude-Charles
NANTES (Filiale et Direction régionale) .	5, quai de l'Île-Gloriette
NIMES (Direction régionale) . . .	18, rue Meynier-de-Salinelles
NIMES (Succursale) . . . . .	8 et 10, rue de Montpellier
REIMS . . . . .	47, rue de Chativeste
TOULOUSE (Filiale et Direction régionale)	4 bis, boulevard Carnot
TOURS (Direction régionale) . . .	6, rue Emile-Zola
TOURS (Filiale) . . . . .	15, boulevard Béranger
VANNES . . . . .	29, rue du Menée

ALGER - TUNIS - LONDRES - GENÈVE - MADRID

CASABLANCA - BUENOS-AYRES - EXTRÊME-ORIENT

### EXPOSITION ET VENTE A PARIS

68, quai de Passy (16 <sup>e</sup> )	182, rue Lafayette (10 <sup>e</sup> )
1, place de l'Opéra (1 <sup>er</sup> )	39, boulevard Richard-Lenoir (11 <sup>e</sup> )
15, rue du Louvre (2 <sup>e</sup> )	74, boulevard Beaumarchais (11 <sup>e</sup> )
73, rue Réaumur (3 <sup>e</sup> )	29, boulevard Diderot (12 <sup>e</sup> )
33, boulevard Saint-Martin (3 <sup>e</sup> )	192, rue de Tolbiac (13 <sup>e</sup> )
35, rue Malar (7 <sup>e</sup> )	71, avenue de la Grande-Armée (16 <sup>e</sup> )
30, avenue des Champs-Élysées (8 <sup>e</sup> )	19, rue de Passy (16 <sup>e</sup> )
84, rue de Clichy (9 <sup>e</sup> )	10, avenue Jean-Jaurès (19 <sup>e</sup> )
7, rue Rochechouart (9 <sup>e</sup> )	164 et 190, boulevard Jean-Jaurès, à Clichy

POUR RENSEIGNEMENTS ET ESSAIS, s'adresser à tous les 'Agents de la Marque et à nos Succursales régionales.

D. C. 400.000-10-30

R. C. Seine 78412

Imprimerie Berger-Levrault, Namur



TARIF I

onymyme des Automobiles

# Peugeot

au Capital de 250 Millions de Francs

DIRECTION GÉNÉRALE  
 SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET COMMERCIAUX  
 ATELIER CENTRAL DE RÉPARATIONS  
 SERVICES DE VENTE FRANCE ET EXPORTATION

68 à 104, QUAI DE PASSY - PARIS (16<sup>e</sup>)

## Tarif au 1<sup>er</sup> Octobre 1930



Adresse Télégraphique .  
**PEUOEPAKY-PARIS**  
 R. C. Seine 78412

Téléphones :  
 Auteuil 82-00 à 82-09  
 Inter Auteuil 10 et 11.

Toutes les Commandes sont prises à nos Conditions Générales de Vente  
 Pour les modèles Tourisme, nos prix comprennent la taxe de luxe 6%.

## 5 CV. - Type 190 S

	Prix	Code
Châssis nu - 6 %	11.400	EFCBA
Conduite intérieure 4 places	16.200	EFINTER
Cabriolet décapotable 2 places	13.900	EFCAB
Supplément pour 3 <sup>e</sup> place	300	
Camionnette tolée 250 <sup>litres</sup> (Impôt 2%)	12.900	EFTOL

### VENTE DES 5 CV. par paiements échelonnés

#### 1<sup>o</sup> - En 12 ou 15 mois

TYPE	Acompte à la commande	Versement à la livraison	12 mensualités		15 mensualités	
			Exemple Ago Frais	Montant de chaque traite	Exemple Ago Frais	Montant de chaque traite
Camionnette	1.000	2.225	710	805	825	645
Cabriolet	1.000	2.475	730	870	885	695
Conduite int.	1.000	3.050	890	1.010	1.020	810

#### 2<sup>o</sup> - à 500 francs par mois

TYPE	Acompte à la commande	Versement à la livraison	Mensualités	
			Nombre	Montant
Camionnette	1.000	3.498	20	500
Cabriolet	1.000	2.618	24	500
Conduite Int.	1.000	5.194	24	500

Toutes les commandes sont prises à nos Conditions Générales de Vente  
 Pour les modèles Tourisme, nos prix comprennent la taxe de luxe 6%.

## TYPE 201

	Prix	Code
<b>Voitures de Tourisme :</b>		
Châssis nu - 6 %	14.200	DEUCHASSIS
Coupé d'affaires 2-4 places	17.500	DEUCOUPÉ
Coupé de luxe 2-4 places	18.900	DEUCOULUX
<b>Suppléments relatifs aux Coupés :</b>		
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> sièges intérieurs	200	
Garniture 2 places AR du spider	300	
Pneus 12x45 au lieu de 11x45 (pour utilisation à 4 personnes)	250	
Cabriolet grand luxe décapotable	23.000	DEUCABLUX
<b>Suppléments pour garniture des</b>		
deux places AR du spider	500	
Conduite intérieure normale	18.900	DEUTÉRIEUR
Conduite intérieure luxe	20.250	DEUTERÉQUI
Conduite intérieure Tourisme grand luxe avec malle Coquille, valises, etc.	22.500	DEUTERLUX
Torpédo grand luxe 4 places	22.000	DEUTORPEDO
<b>Voitures mixtes Tourisme et Transport de marchandises :</b>		
Conduite intérieure commerciale 4 places ou 400 kg. avec taxe 6 %	19.900	DEUCOMER
Torpédo commercial 4 places ou 400 kg. avec taxe 6 %	18.900	DEUTORAYON
<b>Véhicules utilitaires :</b>		
Châssis nu (pour marchandises exclusivement) taxe 2 %	13.800	DEUCHASSIS
Camionnette 400 kg. taxe 2 %	17.300	DEUTOLETTE
Boulangère 400 kg. taxe 2 %	17.900	DEUBOULANG
Fourgon de livraison 400 kg. taxe 2 %	18.250	DEUFORCON

Toutes les commandes sont prises à nos Conditions Générales de Vente  
 Pour les modèles tourisme, nos prix comprennent la taxe de luxe 6%.

## 12 CV. 6 Cyl. - Type 183

	Prix	Code
Châssis nu - 6% . . . . .	27.000	CHASIX
Conduite intérieure 5 places . . . . .	37.900	INTERSIX
La même avec 2 strapontins à dossier. . . . .	38.800	SIPLASIX
La même avec séparation intérieure (sans strapontins) . . . . .	40.000	AVECSISIX
Torpédo tourisme 6 places face route. . . . .	40.000	LUXSIX
Conduite intérieure 5 pl. grand luxe. . . . .	46.000	TOLSIX
Suppl. pour malle Coquille avec valises. . . . .	1.800	
Faux-cabriolet 4 portes, aérable par toit ouvrant . . . . .	45.000	CABSIX
Cabriolet grand luxe . . . . .		
2-3 places abritées et } Decapotable. . . . .	47.500	CABLUSIX
spider 2 pl. garnies : } Toit fixe . . . . .	46.500	FAULUSIX

## 22 CV. 6 Cyl. - SANS SOUPAPES

	Prix	Code
Châssis . . . . .	120.000	CHAVINDEU
Conduite intérieure de grand luxe. . . . .	165.000	COVINDEU

## TYPE 1593 UTILITAIRE 1200 Kg

(Impôt 2% seul compris)

	Prix	Code
Châssis nu . . . . .	23.900	CHAUTIL
Châssis nu équipé. . . . .	24.900	EQCHAUTIL
Châssis avec cabine. . . . .	27.900	CABUTIL
— avec cabine et plateau bas ou surélevé . . . . .	28.750	PLATUTIL
Camionnette bâchée, basse ou surélevée. . . . .	30.900	BOUTIL
Boulangère tôle . . . . .	31.900	BOULUTIL
Fourgon de livraison . . . . .	32.900	FOURUTIL

## TARIF GÉNÉRAL DE VENTE

par Paiements échelonnés

TYPE	Acompte à la commande	Versement à la livraison	12 mensualités		15 mensualités	
			Escompte Agio Frais	Montant de chaque traite	Escompte Agio Frais	Montant de chaque traite
<b>TYPE 201</b>						
Châssis nu, 6% . . . . .	2.000	1.550	790	885	900	710
Coupé d'affaires . . . . .	2.000	2.375	910	1.095	1.100	875
Coupé de luxe . . . . .	2.000	2.725	1.010	1.180	1.185	945
Cabriolet . . . . .	2.000	3.750	1.230	1.435	1.430	1.150
Cond. Int. normale . . . . .	2.000	2.725	1.010	1.180	1.185	945
.. .. luxe . . . . .	2.000	3.065	1.065	1.265	1.300	1.010
.. .. gd. luxe . . . . .	2.000	3.625	1.190	1.405	1.400	1.125
Torpédo . . . . .	2.000	3.500	1.150	1.375	1.370	1.100
Cond. Int. Commerciale . . . . .	2.000	2.975	1.030	1.245	1.245	995
Torpédo commercial. . . . .	2.000	2.725	1.010	1.180	1.185	945
Châssis nu, 2% . . . . .	2.000	1.450	750	865	880	690
Camionnette . . . . .	2.000	2.325	930	1.080	1.090	865
Boulangère. . . . .	2.000	2.475	930	1.120	1.125	895
Fourgon . . . . .	2.000	2.565	970	1.140	1.180	910
<b>12 CV. 6 cyl. Type 183</b>						
Châssis nu . . . . .	2.000	4.750	1.430	1.685	1.670	1.350
Cond. Int. 5 places . . . . .	2.000	7.475	1.930	2.370	2.325	1.895
La même avec 2 Strap. . . . .	2.000	7.700	1.990	2.425	2.380	1.940
La même avec separat. . . . .	2.000	8.000	2.050	2.500	2.450	2.000
Torpédo tourisme . . . . .	2.000	8.000	2.050	2.500	2.450	2.000
Cond. intér. gd luxe. . . . .	2.000	9.500	2.350	2.875	2.810	2.300
Faux Cabriolet, 4 pl. . . . .	2.000	9.250	2.330	2.810	2.750	2.250
Cabr gd luxe, decap. . . . .	2.000	9.875	2.450	2.965	2.900	2.375
.. .. . toit fixe . . . . .	2.000	9.625	2.390	2.905	2.840	2.325
<b>12 CV. Type 1593-1200 kg</b>						
Châssis nu . . . . .	2.000	4.020	1.210	1.490	1.455	1.195
Châssis équipé. . . . .	2.000	4.180	1.265	1.560	1.520	1.250
Cabine sans plateau . . . . .	2.000	5.020	1.405	1.740	1.690	1.395
Cabine avec plateau . . . . .	2.000	5.150	1.455	1.800	1.745	1.440
Camionnette . . . . .	2.000	5.740	1.555	1.930	1.870	1.545
Boulangère. . . . .	2.000	6.020	1.600	1.990	1.925	1.595
Fourgon . . . . .	2.000	6.180	1.650	2.060	1.990	1.650

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour faciliter les opérations administratives de la livraison, nous demandons instamment à nos clients de ne pas prendre livraison eux-mêmes à nos entrepôts des véhicules commandés par eux, mais d'en laisser le soin à celui de nos concessionnaires ou agents auquel ils ont passé commande.

10 Nos tarifs, catalogues et notices ne peuvent être considérés comme une offre ferme des modèles qu'ils décrivent et les commandes ne nous engageant qu'après ratification de notre part; elles ne prennent date, pour la livraison, qu'après versement de l'acompte spécifié à la commande.

Ce versement ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire de sa commande moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas d'annulation de l'ordre, nous reste acquis à titre d'indemnité, nous réserve de tous nos droits, à moins que l'acheteur ne se trouve dans un des cas ci-dessous visés (majoration de plus de 15%, retard de plus de trois mois sur le délai indiqué à la commande). Le paiement du solde doit être effectué avant la livraison ou l'expédition de l'usine.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur, qui traite avec notre concessionnaire ou avec nous et ne peut être cédé sans notre accord.

Nos concessionnaires, n'étant pas nos mandataires, sont seuls responsables, vis-à-vis de leurs clients, de tous engagements pris par eux. Les engagements pris par nos voyageurs et vendeurs ne sont valables qu'autant qu'ils sont ratifiés par nous. Il leur est interdit d'apporter un changement quelconque à nos conditions de vente.

20 Étant donné l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au sujet du prix des matières premières et de la main-d'œuvre et les fluctuations qui peuvent se produire entre la passation de l'ordre et son exécution, les prix figurant sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix appliqué étant celui en vigueur au jour de la livraison. L'acheteur bénéficie de la baisse ou subit la hausse. Dans le cas où cette dernière excéderait 15% du prix en vigueur au jour de la commande, il pourrait annuler son ordre, au plus tard, le lendemain du jour de la réception de l'avis de mise à sa disposition du véhicule, et l'acompte versé lui serait remboursé sans intérêts.

D'autre part, le bénéfice de la baisse n'est pas applicable dans le cas de vente avec reprise prévu au paragraphe 4 ci-après.

30 En raison de la variété des circonstances qui peuvent influer sur la production, la date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif, étant entendu que nous ferons toujours notre possible pour livrer à cette date, mais que nous nous réservons, à partir de la dite date, une marge de trois mois. Ces trois mois écoulés, le client qui n'aura pas eu livraison, pourra nous mettre en demeure de livrer et, quinze jours seulement après cette mise en demeure, demander la réalisation de sa commande. La réalisation entraînera simplement pour nous l'obligation de restituer l'acompte versé, sans intérêts ni indemnité. Si l'exécution est demandée il ne sera pas dû d'intérêts moratoires.

Toutefois, si dans ce délai de trois mois, une voiture du type demandé, mais dont la peinture ou la garniture inférieure ne serait pas celle stipulée à la commande, est offerte à l'acheteur, celui-ci ne pourra pas se prévaloir du droit de réalisation ci-dessus. Enfin, ce délai pourrait être prorogé d'une durée égale en cas de force majeure, de grève, d'incendie, d'inondations, etc...

40 Lorsque le bon de commande stipule la reprise d'une voiture d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison d'une voiture neuve. Par suite, il est formellement convenu que la réalisation, pour quelque cause que ce soit, annule de plano l'obligation, pour le concessionnaire ou l'agent d'effectuer la reprise, celle-ci n'étant, en définitive, qu'un paiement partiel en nature de la voiture neuve.

D'autre part, en cas de réalisation de la commande du fait de l'acheteur, le concessionnaire ou l'agent, à la voiture d'occasion est alors en sa possession, devra la rendre à l'acheteur sans que ce dernier puisse lui réclamer de dommages-intérêts pour usage du véhicule, privation ou toute autre cause; si, au moment de la réalisation, la voiture de reprise avait été vendue par le concessionnaire ou l'agent, ce dernier sera seulement tenu de rembourser le prix justifié sur facture auquel il l'aurait revendue, sous déduction d'une commission de 5% et du montant des impôts et frais afférents à la vente du véhicule d'occasion.

50 Tout acheteur prévenu de l'achèvement de son châssis ou de sa voiture, doit régler le solde dû pour prendre livraison du véhicule dans les cinq jours, passé ce délai, il lui sera compté 15 frs par jour pour frais de garage. Nous nous réservons, en outre, le droit soit de disposer de la voiture en faveur d'un autre client et d'en reporter la livraison à une date ultérieure, soit d'annuler la commande sous réserve de tous nos droits, auquel cas l'acompte versé nous restera acquis à titre de dommages-intérêts, sans préjudice de dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être dus.

Notre responsabilité se trouve dérogée par la prise en charge des véhicules ou par l'ordre d'expédition...

60 Nous nous réservons la faculté d'apporter à nos modèles de châssis et de carrosseries toutes modifications, suppressions et améliorations que nous jugerions désirables, sans obligation pour nous d'apporter ces modifications aux véhicules des mêmes modèles précédemment livrés.

70 Nos véhicules sont garantis pendant six mois, à défaut du jour de la délivrance des procès-verbaux des Mines par nous, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation de la voiture, d'une surcharge même passagère, ou de l'expérience du conducteur.

La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule.

Nous déclinons toute responsabilité à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient, ou lorsqu'une de nos voitures aura été transformée, modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers.

Les échanges ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

La garantie ne s'étend ni aux organes de nos voitures qui portent la marque de nos fournisseurs, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

80 Nos prix s'entendent nets pour châssis ou voitures, non emballés, pris à nos Usines; nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts à toute personne qui vendrait ou offrirait des véhicules neufs de notre marque à des prix autres que ceux portés sur le catalogue en raison du préjudice que ce fait peut nous causer.

En outre tout véhicule vendu, soit au comptant soit à crédit, au-dessous du prix porté au tarif en cours, qu'il s'agisse d'un rabais quelconque en nature ou en espèces, ne pourra, en aucun cas, bénéficier de la garantie prévue à l'article 7 ci-dessus.

90 Nos concessionnaires et nos clients s'interdisent, en acceptant nos conditions générales de vente, de faire figurer directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'agents, de sous-agents ou de carrossiers, les véhicules de notre marque dans les Expositions, Courses, ou Concours, sans autorisation spéciale de notre part. Ils s'interdisent également de faire toute publicité quelconque concernant les raids, records ou performances ayant pour but de mettre en relief la vitesse, la consommation ou les qualités de nos véhicules.

10<sup>e</sup> En cas de vente de châssis nus, nous engageons nos clients, nos concessionnaires et agents et les carrossiers qui établissent des caisses pour ces châssis, à bien consulter nos schémas et les instructions relatives au montage des carrosseries et à s'assurer qu'ils ont bien le schéma qui se réfère au numéro du châssis qui leur est vendu. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaise application.

11<sup>e</sup> En cas de contestation quelconque relative à l'exécution d'une commande ou à l'application de la garantie des voitures, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents, de convention expresse, même en cas de demande incidente, de demande en garantie ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil ou commercial, ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1382 et suivants du Code Civil. Les divers modes d'expédition ou de paiement, nos dispositions, acceptations de règlements ou expéditions contre remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Toutefois, la faculté est réservée à nos Concessionnaires et Agents d'assigner leurs clients devant les Tribunaux dont dépend le Siège Social du Concessionnaire ou de l'Agent. Dans le cas où cette dernière faculté serait exercée, le client ne pourra engager aucune demande, même par voie de demande reconventionnelle, ailleurs que devant les Tribunaux compétents de la Seine.